

# Rapport trimestriel Mai 2024



**Modèle de portefeuille : Vivium Selection Active Dynamic** **Date : 22/05/2024**

À la mi-mai 2024, les banques centrales n'ont pas encore entamé la réduction des taux annoncée depuis la fin 2023, en raison des inquiétudes persistantes concernant l'inflation. Bien que des signes de ralentissement économique soient évidents, le risque d'un déclin économique brutal semble s'éloigner. Les récentes publications de résultats d'entreprises confirment globalement les anticipations en matière de résultats et de marges, ce qui soutient les valorisations des marchés d'actions. Dans ce contexte, les taux longs évoluent sans grands changements depuis fin janvier, alternant légères hausses et baisses au gré des indicateurs économiques et des déclarations des banquiers centraux. Les niveaux actuels des taux longs en euros sont similaires à ceux de notre dernier rapport trimestriel, tandis que les taux longs en dollars américains sont légèrement en hausse. En 2024, les marchés d'actions enregistrent des performances très largement positives, tant aux États-Unis qu'en Europe.

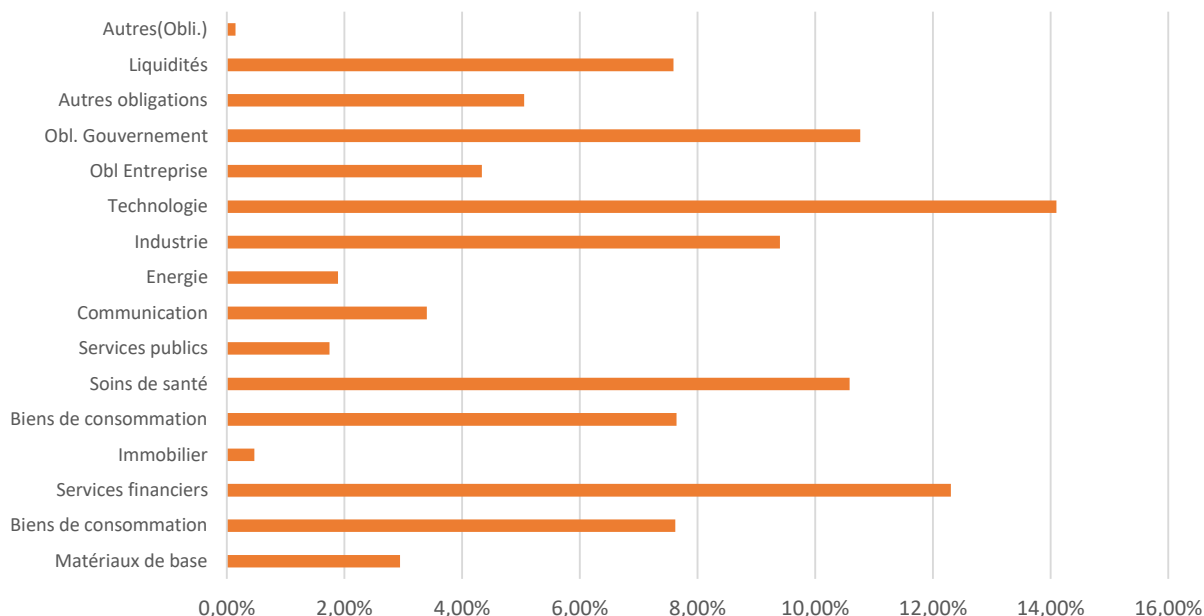
En 2024, les performances sont positives aussi bien pour les actifs obligataires que pour les actions. Concernant les composantes obligataires, la légère baisse des primes de risque conjuguée à des taux longs relativement stables a généré des performances légèrement positives. Les actions ont enregistré des performances largement positives, similaires aux États-Unis et en Europe. Au début du deuxième trimestre de cette année, nous avons remplacé le fonds d'actions « AXA World Funds - Framlington Sustainable Europe » par un fonds d'actions européennes centré sur la zone Euro, « Amundi Funds Euroland Equity », afin de réduire l'exposition aux actions britanniques tout en conservant les autres fonds et leurs pondérations.

La fourchette de Vivium Selection Dynamic Active est de 73,5 % pour les fonds d'actions, de 24,5 % pour les fonds d'obligations et de 2 % pour les liquidités. Cette répartition est fixée au début du contrat. Tous les 3 mois, le gestionnaire peut aligner la composition du fonds sur cette fourchette cible. Si nécessaire, le gestionnaire peut ajuster le spread plus tôt. Le gestionnaire peut à tout moment modifier la sélection des fonds d'actions et d'obligations sous-jacents dans lesquels le Fonds d'assurance investit. La Compagnie est responsable de la composition et de la gestion du Fonds d'assurance.

Les fonds d'actions visent une répartition mondiale où toutes les régions, tous les secteurs et tous les thèmes peuvent être pris en compte.

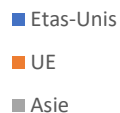
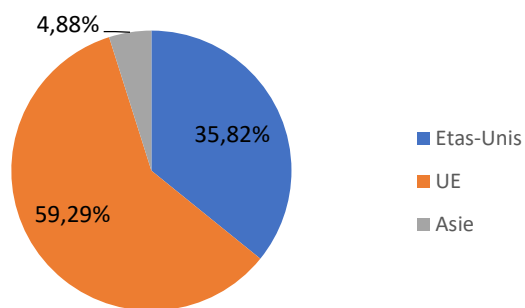
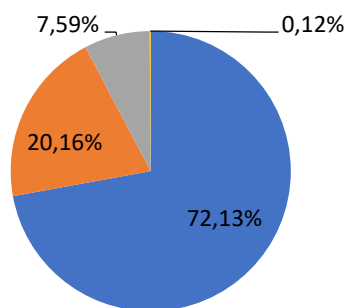
Aperçu du portefeuille	ISIN		Pondération
Amundi Fds Pio Global Equity M2 EUR C	LU1883834324	Global Equity Large Cap	7,50%
Candriam Eqs L Gbl Demography Z EUR Cap	LU0654531341	Global Equity Large Cap	15,00%
Amundi Fds Euroland Equity	LU1883304872	Europe Equity Large Cap	15,00%
Candriam Sst Eq Euro I Acc €	LU1313772078	Europe Equity Large Cap	7,50%
Nordea 1 - Global Stars Equity BI EUR	LU0985318665	Global Equity Large Cap	15,00%
DPAM B Equities Europe Sust F Cap	BE6246078545	Europe Equity Large Cap	15,00%
Robeco High Yield Bonds OIH €	LU0792910563	Global Fixed Income	2,50%
MS INV Global Fixed Income Opps Z (NAV, USD)	LU0712124089	Global Fixed Income	5,00%
BLUEBAY INVESTMENT GRADE EURO GOVERNMENT BO	LU0842209909	Europe Fixed Income	12,50%
BlueBay Investment Grade Bd I EUR	LU0438374190	Europe Fixed Income	5,00%
			100%

## Allocation sectorielle

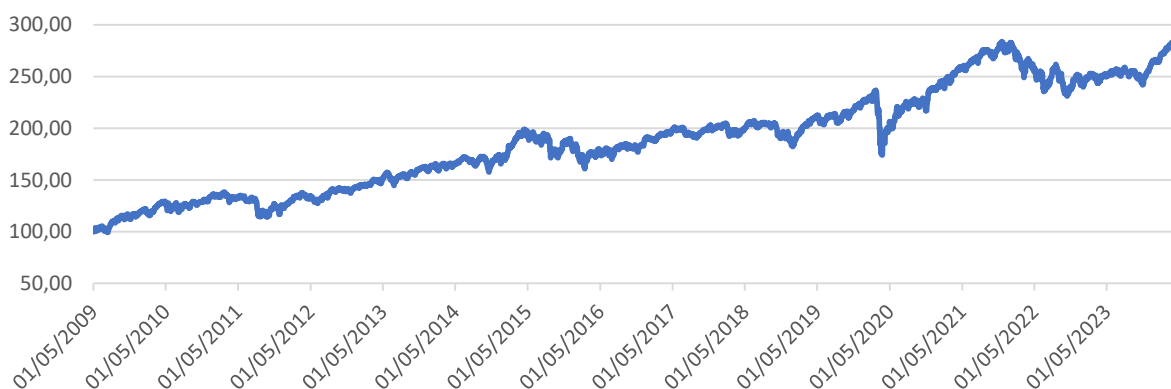


## Répartition d'actifs

## Région (actions)



## Graphique Evolution des prix backtesting(\* 15 ans)



(\*) Deze grafiek is gebaseerd op de netto inventariswaarden (NIW) van de onderliggende waarden in Morningstar, in de huidige samenstelling. Indien de NIW niet beschikbaar is, maken we gebruik van een benchmark of vergelijkbare fondsen. De hier getoonde koerswaarden zijn voor instapkosten en na aftrek van periodieke beheerskosten.

## Rendement (simulé)

30/04/2024

YTD	1 An	5 Ans	10 Ans
5,20%	11,31%	5,67%	5,37%

## Informations clés

Ce document est un document publicitaire contenant des informations sur Vivium Selection, un contrat d'assurance-vie de la branche 23 de droit belge à durée indéterminée. Avant de souscrire un contrat, nous vous conseillons de lire attentivement le document d'informations essentielles, le règlement de gestion et les conditions générales. Ils sont disponibles sur le site [vivium.be](http://vivium.be).

Sur notre site web et dans ces fiches d'information, vous trouverez tous les détails concernant l'objectif d'épargne et d'investissement, le rendement, les principaux risques, les frais et les taxes, le montant minimum et l'endroit où la valeur est communiquée.

Le présent rapport concerne le "Fonds d'assurance interne personnalisé de la branche 23" dans le cadre de la convention d'assurance de Vivium Selection. Le fonds d'assurance est géré dans le seul intérêt du preneur d'assurance et des bénéficiaires de la convention d'assurance qui lui est associée. Le rendement et le remboursement du capital ne sont pas garantis par la Compagnie.

Les fonds sont exposés à divers risques qui varient en fonction de leur objectif et de leur politique d'investissement. Pour atteindre cet objectif d'investissement, les gestionnaires de chaque fonds peuvent investir dans différentes classes d'actifs et selon différents styles. Les proportions dans lesquelles ils le font sont variables et dépendent des conditions du marché et de la politique d'investissement du fonds concerné. Les rendements n'étant pas garantis, il existe toujours un risque que les investissements réalisés ne produisent pas les résultats escomptés, et ce malgré l'expertise des spécialistes.

Les informations contenues dans ce document sont basées sur une simulation de rendement ,passé, et n'est pas un indicateur fiable des rendements futurs.

En cas de réclamation, veuillez me contacter, votre interlocuteur privilégié pour toutes vos questions. Vous pouvez également contacter directement le service de gestion des plaintes de Vivium (Gestion des plaintes, Rue Royale 151, 1210 Bruxelles ; [klacht@vivium.be](mailto:klacht@vivium.be) ; 02/250.90.60. Vous pouvez également contacter le Service de médiation des assurances (Place de Meeûss 35, 1000 Bruxelles), 02/547.58.71 ou [info@ombudsman-insurance.be](mailto:info@ombudsman-insurance.be).

En tant que client, vous êtes protégé par les règles de conduite en matière d'assurances. Pour un conseil personnalisé ou une offre d'assurance, contactez-moi. Vous pouvez également consulter les informations légales complètes.